

les atouts de la formation

- Formateurs professionnels reconnus dans le champ de la formation et des activités aquatiques et de la natation
- Salles de formation équipées
- Salle de fitness
- Centres aquatiques à proximité
- Matériel de sauvetage et de secourisme
- Outils pédagogiques innovants
- Possibilité de restauration

 CFA ASRUC Formation Normandie
37 rue de la Croix Vaubois
76130 Mont-Saint-Aignan

 06 34 28 21 42

 formation@asrouenuc.com

 www.asruc-formation.fr

   asruc formation



Rejoins-nous !
suranne-moi

Votre partenaire de formation !

0%

Taux de rupture de contrat en cours de formation 2019 - 2021

0%

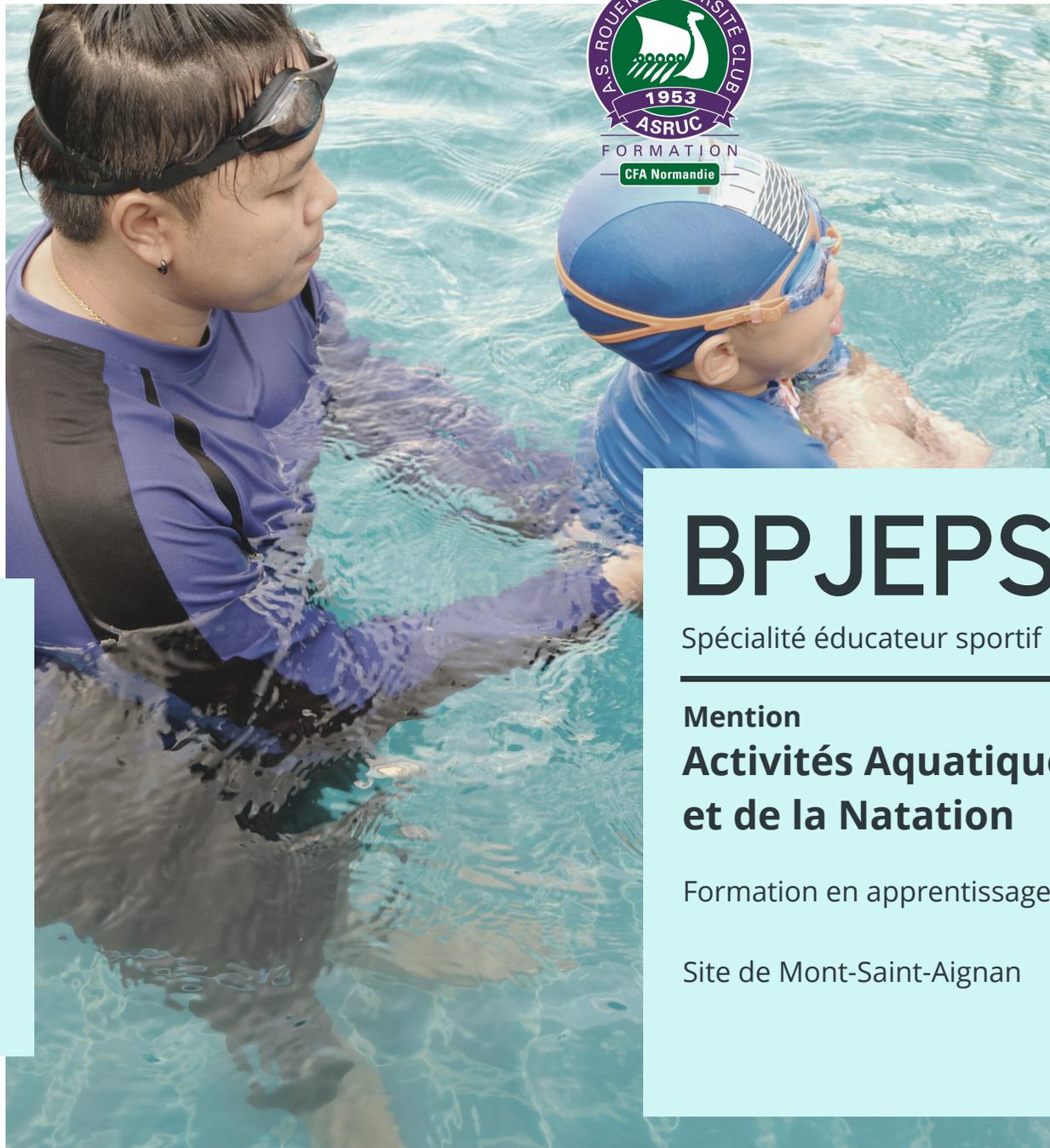
Taux d'abandon de la formation 2019 - 2021

100%

Taux d'employabilité de la formation 2019 - 2021

Sous réserve d'habilitation par la DRAJES de Normandie
Sous réserve d'avoir l'effectif minimum pour ouvrir une session

N° de déclaration d'activité : 28760579576
UAI : 0763505X



BPJEPS

Spécialité éducateur sportif

Mention
**Activités Aquatiques
et de la Natation**

Formation en apprentissage

Site de Mont-Saint-Aignan

BPJEPS

Activités Aquatiques et de la Natation

Un diplôme national de niveau 4, habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Académie de Normandie (DRAJES, ex DRDJSCS).

Le BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « Activités Aquatiques et de la Natation » est une formation permettant d'acquérir les compétences dans la conception de projet pédagogique et dans la conduite d'actions d'apprentissage, d'éveil, d'animation, de forme et de bien-être pour tout public et de devenir maître-nageur.

La formation est accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap.

La formation : 3 grands axes

- Le CFA vous forme à la mise en œuvre de projet pédagogique et d'animation
- Le CFA vous apporte les compétences nécessaires à l'exercice du métier de maître-nageur sauveteur tant dans l'apprentissage de la natation que dans les activités d'éveil et d'animation
- Le CFA renforce vos acquisitions en matière de sécurité des pratiquants et des lieux de pratique en milieu aquatique

Contenus de la formation : 4 Unités Capitalisables

UC 1

Encadrer tous publics dans tous lieux et toutes structures

UC 2

Mettre en œuvre un projet d'animation

UC 3

Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation

UC 4

Mobiliser les techniques aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

Conditions d'entrée

- Avoir au moins 17 ans
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation et prouver son honorabilité
- Être titulaire de l'attestation de formation du BNSSA et du PSE1 à jour de recyclage
- Présenter une attestation justifiant de la capacité à réaliser un 400m nage libre en moins de 7.40 minutes
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités aquatiques et de la natation de moins de 3 mois

Prise en charge du handicap

Le CFA accompagne les apprenants en situation de handicap ou présentant des difficultés particulières, en amont et tout au long de leur parcours de formation par l'intermédiaire d'un référent handicap.

Formation en apprentissage de 20 mois

- 2 semaines en organisme de formation (présentiel ou distanciel)
- 2 semaines en entreprise



Calendrier

- **CALENDRIER DE LA FORMATION**
Nous consulter à compter de mars 2023

Coûts pédagogiques

Nous consulter pour connaître les modalités de financement des coûts pédagogiques.